Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement
Réunion du conseil d'établissement
École Plein-Soleil
Tenue le 26 novembre 2018

1. **Mot de bienvenue et présences**

   Présences
   M. Éric Yockell, Mme Nathalie Marcil, Mme Tanya Boissy, Mme Josée Larochelle, Mme Nadia Ivanova, Mme Michèle Cave, Mme Maude-Émilie Francoeur, Mme Fanny Dubuc et Mme Stéphanie Noiseux.

   Absences motivées
   Mme Stéphanie Jarry, Mme Sylvie Patenaude, M. Dominic Lagacé, Mme Mélanie Bisson

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
   Mme Stéphanie Noiseux propose l'adoption de l'ordre du jour
   Adopté à l'unanimité CE-18-19-173

3. **Lecture, suivi et adoption du procès-verbal du mardi 22 octobre 2018**
   Mme Stéphanie Noiseux propose l'adoption de l'ordre du jour
   Adopté à l'unanimité CE-18-19-174

4. **Questions du public**
   Aucune question du public

POINTS D'INFORMATION

5. **Informations de la présidente**

   Mme Nadia Ivanova remercie tout le personnel de l'école ainsi que les membres du CÉ pour leur implication. Elle nous encourage à continuer de nous investir et souhaite de Joyeuses Fêtes à tous.

6. **Informations du représentant au comité de parents**

   Mme Stéphanie Noiseux nous informe que lors de la rencontre du comité parents, plusieurs informations au niveau de l'accueil ont été transmises. Une journée de formation pour les nouveaux membres du CE est offerte aux parents qui désirent s'informer. Le comité parents a donné une suggestion, soit d'offrir deux dates de formation : une en début d'année et une au mois de janvier. La prochaine rencontre sera le jeudi 28 novembre. D'autres informations suivront au prochain CE.

7. **Informations de la représentante du service de garde**

JM

Suite au dernier CÉ, un projet a été mis en place. Les enfants qui reçoivent les repas du traiteur ne reçoivent plus d'ustensiles jetables. Ceux-ci sont lavés par les élèves, certains élèves préfèrent fournir leurs propres ustensiles de la maison.
Des démarches sont faites pour que les plats des traiteurs soient lavés par les élèves et recyclés via une compagnie qui pourrait donner une certaine compensation monétaire. Un suivi sera fait à ce sujet au mois de janvier ou février.
L'information sera alors transmise dans l'info parents.

8. Informations du commissaire

Mme Pagé apporte son support au projet d'élimination des ustensiles jetables.

9. Programmation de la semaine de Noël

Cette année, à l'école, il y aura un courrier de Noël. Les élèves de 4e année s'occuperont de la distribution des cartes. Des élèves musiciens seront postés à 3 endroits stratégiques avant et pendant la récréation.
Jeudi après-midi : tous les élèves seront invités à assister à un spectacle musical.
Vendredi avant-midi : certains groupes feront des déjeuners collectifs dans les classes.
Informations détaillées à suivre dans l'info parents.

10. Projet éducatif (suivi)

Un sondage a été réalisé précédemment, à notre école. Suffisamment de parents y ont répondu. Par contre, pour que le projet éducatif soit le plus parlant possible, il manquait des réponses de la part des enfants. À partir de mardi 27 novembre jusqu'au 7 décembre les élèves de 3e à 6e année complèteront le sondage électronique en classe (avec l'aide de Mme Mylène Bouthillier). Mme Mylène pourra donner les mêmes explications à tous les élèves. Ils auront donc la même compréhension de celles-ci.
Le questionnaire (version papier) est distribué aux membres du CE.

11. Programme d'éducation à la sexualité

Cette année, c'est une phase d'appropriation et de transition. Entre 5 et 15 heures sont attribuées à ce programme selon la thématique choisie. Il n'y aura pas d'évaluation ou de note dans le bulletin en lien avec ces apprentissages. La commission scolaire accompagne le personnel de l'école.
Pour cette année, le préscolaire sera exempté du programme.
Une thématique sera abordée en classe entre février et juin. Il peut y avoir accompagnement de la part de la TES et de la psychoéducatrice. Les parents seront informés de la thématique abordée en classe via une communication ciblée.

M. Éric Yockell suggère de visiter le site du ministère de l'Éducation pour voir les thématiques qui sont suggérées selon les différents degrés.

12. OPP (suivi)

Mme Stéphanie Noiseux souligne l'ouverture de l'équipe école. Suite au dernier CE, Mme Stéphanie Noiseaux a reçu le mandat de décorer l'école pour la fête de Noël. La première activité aura lieu à l'heure du diner le mardi 27 novembre avec les parents bénévoles choisis ainsi qu'une vingtaine d'enfants qui seront pigés (préscolaire à 2e année). Suite au sondage 83 enfants et 11 parents ont souligné leur intérêt.
Un sapin de Noël sera réalisé ainsi que des bonshommes en pâte à modeler à sécher.
Un budget a été offert à l'OPP.

POINTS DE DÉCISION

13. Campagne de financement

Pour le voyage à Toronto, Mme Tanya Boissy explique que la campagne de financement sera faite entre le 27 novembre et le 10 décembre.
Cinq produits de la compagnie *Le bonheur est dans l'assiette* seront vendus par les élèves au coût de 10 $. Il y a 40% des ventes qui seront remis aux élèves.
Un concours est offert aux enfants qui réussissent à vendre 5 produits. Ils auront la chance de gagner un copieux repas de Noël d'une valeur de 77$.
L'objectif est de vendre 1000 unités. Le but est de baisser le coût du voyage. La livraison sera faite à l'école à partir du 11 décembre.

Mme Stéphanie Noiseux propose la vente de produits alimentaires du Québec *Le Bonheur est dans l'assiette* pour la campagne de financement pour le voyage de Toronto.
Adopté à l'unanimité CE-18-19-175

14. Sorties éducatives

Le tableau est présenté par M. Éric Yockell.
Les sorties des élèves de première année sont présentées.
Ce sont des points d'information.

15. Varia

<u>Plan de lutte contre l'intimidation</u>
Un plan de lutte 2018-2019 a été réalisé. Il s'agit d'une mise à jour du plan précédent. Le document (version abrégée) du plan de lutte contre l'intimidation et la violence est distribué aux membres du CÉ par Mme Marcil. Lorsque ce plan sera approuvé par le personnel de l'école ainsi que par le CE, il sera déposé sur le site Internet de l'école.

Les membres du comité sont Mme Nathalie Marcil, Mme Sylvie Patenaude, Mme Mylène Bouthillier et Mme Julie Ricard. Le plan de lutte est très concret. Lorsqu'il y a une situation d'intimidation, il y a une démarche claire à suivre.

Un objectif du comité cette année sera d'ajuster le plan de lutte 2019-2020 suite au sondage (du projet éducatif) réalisé auprès des élèves.
Mme Fanny Dubuc demande si des interventions seront faites au niveau de la cyber intimidation. Mme Marcil souligne que cela fait partie des objectifs du plan de lutte.

Mme Stéphanie Noiseux suggère d'aller sur le site Internet de la fondation de Jasmin Roy pour visionner des capsules en lien avec la cyber intimidation.
Mme Marcil souligne la différence entre l'intimidation et la violence.
Le plan contre l'intimidation inclut des mesures de soutien pour les 3 types d'élèves : la personne qui est intimidée, les témoins, les auteurs de l'intimidation.
M. Éric Yockell mentionne qu'il y a un registre au niveau des plaintes à la commission scolaire.

Mme Tanya Boissy propose l'adoption du plan de lutte contre l'intimidation
Adopté à l'unanimité CE-18-19-176

Levée de l'assemblée à 20h35

Prochaine rencontre mardi 29 janvier 2019

Eric Yockell

Nadia Ivanov